

## ADÉ

Séance du 22 avril 2026

<b>Membres en exercice :</b> 15	Date de la convocation : 16/04/2026 Le vingt-deux avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.
<b>Présents : 14</b>	<b>Présents :</b> Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Xavier DUPUIS, Maryline CARASSUS, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Elodie TOURREILLE, Céline BRUNET, Marco ORLANDO, Sandra LALANNE, Sylvie LAURON, Emilie DA SILVA.
<b>Votants : 14</b>	
<b>Pour : 14</b>	<b>Représentés :</b>
<b>Contre : 0</b>	<b>Excusés :</b> Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO.
<b>Abstentions : 0</b>	<b>Absents :</b>
	<b>Secrétaire de séance :</b> Sandra LALANNE.

### Objet : Commission communale des impôts directs - DE\_018\_2026

Le Conseil Municipal,

#### Vu l'article 1650 du Code général des impôts ;

Considérant qu'il convient de soumettre au directeur des services fiscaux une liste de contribuables de la commune répondant aux conditions posées par l'article 1650 susvisé ;

Considérant que cette liste doit comporter au minimum vingt-quatre noms pour une commune de moins de 2000 habitants ;

Dresse la liste suivante :

Maïté CARPENTIER – Benjamin SERMOT – Claude DAMBAX – Louis JOLY - Didier LOPEZ, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Manuel DUARTE, Maryline CARASSUS, Sabine RODRIGUES, Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC, Bernard PRAT, Michel LABORDE, Bernard CALVET, Émilie DA SILVA, Élodie TOURREILLE, Céline BRUNET, Sandra LALANNE, Sylvie LAURON, Jean-Pierre DAMBAX, Marco ORLANDO, Marc ABADIE.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.*

Le président de séance,  
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,  
Sandra LALANNE

